



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers

REUNION DU 12 SEPTEMBRE 2018
18h30/20h30

LIEU : MAIRIE DE COLOMIERS

Objet : Point d'étape Comité de Quartier « Les Hauts de Colomiers » – Compte-rendu de réunion établi par
Sonia TIRAQUI

PARTICIPANTS :

Jean-Louis AUTHESSERRE
Romain DANIEL
ASPTT TOULOUSE FOOT

Aurélié BOUAZIZI
Jean-Marc SAUNE

Élisabeth VAUCHERE
Valérie RAYMOND

Christophe CORBI

Élisabeth MAALEM

Claude SARRALIE

EXCUSE(S) :

Arnaud SIMION
Éric VILLEPREUX
Christian DAVID

Marie-Christine CHANCHORLES
USC COLOMIERS RUGBY

Introduction d'Élisabeth MAALEM

Mme MAALEM, Élu coordonnateur du Comité de Quartier Les Hauts de Colomiers, accueille et remercie les participants et excuse M. SIMION, empêché.

Mme MAALEM explique que la rencontre de ce soir est proposée sous ce format, c'est-à-dire un point d'étape en prévision d'une prochaine séance plénière pour laquelle les membres ont souhaité rencontrer les élus afin de partager leurs premières réflexions et en étudier, ensemble, la faisabilité.

Mme MAALEM rappelle que le comité est particulièrement actif au sein du quartier, comme peuvent en attester les réussites rencontrées lors du goûter de Noël ou de la fête citoyenne qui s'est tenue au mois de décembre et juin dernier, Mme MAALEM les en félicite une nouvelle fois.

En ce qui concerne la temporalité, Mme MAALEM propose un format de rencontre d'environ une heure et demi qu'il faudra s'attacher, autant que faire se peut, à respecter.

Avant de céder la parole aux membres du comité de quartier pour la présentation des projets, Mme MAALEM souhaite revenir sur l'un des points évoqués dans le cadre du CVL, relatif à la mise à disposition de salles de réunion. Elle signale qu'en effet, dès aujourd'hui, la salle de réunion de l'École George Sand est mise à la disposition du comité de quartier tous les mercredis, de 18h30 à 20h et invite Mme TIRAQUI à exposer les modalités : afin de faciliter la mise en place, il est nécessaire d'identifier deux volontaires représentant le CQ acceptant de signer ladite convention, une fois celle-ci signée, il conviendra de venir récupérer les clés à la loge des gardiens, à l'arrière de l'hôtel de ville, aux jours et horaires indiqués, et de venir les restituer à l'issue de la réunion.

Mme MAALEM présente l'Ordre du Jour proposé par le comité de quartier :

- 1- Informations générales sur la vie de quartier
- 2- Aménagement chemin St Jean
- 3- Présentation du concept « 1 projet / 1 quartier
- 4- Projet Aire du BASSAC

1. Informations générales sur la vie de quartier

Mme MAALEM rappelle l'importance de l'information au sein des Comités de Quartier. En effet, informer consiste à partager des connaissances à partir desquelles les membres du Comité peuvent s'organiser et produire, c'est pour cela que les membres du comité de quartier ont mis en œuvre un diagnostic en marchant en présence d'un agent du service relation population cadre de vie. Cette démarche visant à développer une veille technique sur le territoire a permis de constater différentes problématiques dans les quartiers telles que :

- Sécurisation allée de la champagne, comptages réalisés en juin dernier.
- Mesure des ralentisseurs et gendarmes couchés bd Selery et allée Henriette Moriamé. Cette action a été réalisée en présence d'un agent du service relation population cadre de vie et du comité de quartier en mai dernier. Cette initiative a permis de vérifier la hauteur des ralentisseurs qui s'est avérée être aux normes.
- Marquage au sol effacé parking allée des Ardennes, Naspe, travaux réalisé en juin dernier.
- Souche dangereuse, soulèvement du revêtement de la chaussée allée de la Champagne relevant du domaine public, dossiers remis à Toulouse Métropole.
- Stationnement de véhicules ventouses parking de la Naspe, la police Municipale est intervenue en mai dernier pour retirer les véhicules.
- Nid de poule allée des Ardennes, intervention du service technique en juin dernier afin de boucher les trous.

Mme MAALEM tient à féliciter les membres du comité de quartier pour le travail accompli et l'investissement mis en œuvre auprès des riverains du quartier ; *« je ne peux que vous encourager à continuer dans cette voie afin d'améliorer le cadre de vie et le bien vivre ensemble à Colomiers »*.

2. Présentation Aménagement chemin de St Jean : M. Jean-Louis AUTHESSERE

La présentation était accompagnée d'une projection power point qui expose les différentes étapes du projet. Cf. pièce jointe.

M. Jean-Louis AUTHESSERE, membre du comité de quartier, présente les axes des projets tel que l'aménagement des trottoirs depuis l'intersection avec l'Avenue Henri Matisse jusqu'à la limite ouest de la voie. Le CQ propose la réalisation d'une piste ou bande mixte Piétons/Vélos longeant la voie existante.

Aussi, les membres indiquent que cet aménagement pourrait permettre d'enterrer les lignes téléphoniques et électriques, et ainsi permettre aux riverains de se doter de la fibre sur cette zone.

Mme MAALEM rappelle contextuellement qu'il y a eu précédemment plusieurs concertations impliquant les riverains du secteur qui se sont tenues en 2014 et 2015. Une restitution leur a été présentée en date du 19 février 2015 ; le projet proposait différents aménagements répondant aux constats évoqués mais les riverains du quartier n'ont pas souhaité la continuité de la démarche au regard des éventuels désagréments occasionnés par des travaux durant une longue période ; ces derniers s'étant ainsi opposés au projet, la Ville a abandonné l'idée. Depuis, Toulouse Métropole, n'a pas proposé de nouveaux projets sur cette voie jugée non prioritaire.

M. CORBI ainsi que Mme MAALEM soulignent l'importance de la restitution donnée au point d'étape. Ces informations sont nécessaires pour présenter le projet à Mme le Maire, pour en faire la promotion et pouvoir l'accompagner au maximum. Aussi, il est important d'étudier la faisabilité de ce projet auprès des riverains.

3. Présentation du concept « 1 Projet/ 1 Quartier » : M. Romain DANIEL

Les membres du comité proposent de mettre en place une opération de communication intitulée « 1 projet / 1 quartier » cette initiative permettrait une implication de la population en récupérant et en compulsant des projets émanant des habitants. Ce projet aura pour intérêt d'améliorer le cadre de vie et l'environnement du quartier. Aussi, ils accompagneront les habitants dans les différentes phases de réalisation du projet sur une durée d'un an. De plus, ils présenteront les idées proposées par les habitants à la municipalité.

Ci-dessous la présentation :

A. Postulat de Base

- Manque d'intérêt pour la démocratie locale et la vie du quartier.
- Sentiment d'éloignement des citoyens et des décisionnaires.

B. Objectifs

- Dynamiser les Quartiers par des actions citoyennes locales.
- Permettre le lien entre les acteurs décisionnaires locaux (mairie/métropole/département/région) et les citoyens porteurs de projets.
- Redonner la possibilité aux citoyens d'être force de proposition sur les actions engagées dans leur quartier.

C. Questions suscitées

- Les critères de choix de projet :
- Mise en œuvre sur une année.
- Projets à l'initiative de citoyens du quartier.
- Le projet doit s'ancrer dans le quartier ou proposer un plus aux habitants du quartier.
- L'amplitude du public touché par le projet.
- Pertinence par rapports aux actions existantes sur le quartier (Maison citoyennes, action Mairie, etc) pour ne pas créer de doublons.

D. Moyens mis en œuvre

- Communication à la hauteur du projet (relais site internet Mairie, Maison citoyennes, flyers, ...).
- Pourcentage financier débloqué sur la dotation annuelle de la Mairie pour le comité (20% ?)
- Temps

E. Exemples divers

- Plantations arbres
- Embellissement de zones publiques (écoles, parcs, etc.)
- Epicerie participative/associative
- Transmission éducative
- Festival artistique
- Entraide pour les tâches quotidiennes
- Lien aux plus isolés
- Aide locale (conseil pour les non-actifs) (aide à comptabilité ...)
- Cuisine diététique et économique
- Initiation informatique
- Incubateur de projets
- Lecture publique pour les plus jeunes et les moins jeunes
- Lien intergénérationnel
- etc.

F. Les Comités de Quartier

- Catalyser les projets
- Sélectionner le projet en fonction des critères de la partie C.
- Accompagner les porteurs de projet sur une année dans toutes leurs démarches.
- Faire le lien entre les porteurs de projet et les différentes administrations au cours de l'élaboration du projet.
- Mettre à disposition locaux et temps de travail selon nos compétences respectives une à deux fois par mois.
- Mise à disposition d'une partie du budget annuel pour finaliser le projet si besoin (après acceptation de la Mairie).

4. Présentation du projet « Aire du Bassac »: M. Jean-Louis AUTHESSERE

La présentation était accompagnée d'une projection power point qui expose les différentes étapes du projet. Cf. pièce jointe.

Les membres du comité de quartier indiquent, lors de cette présentation, que le projet peut être travaillé en partenariat avec les enfants du groupe scolaire Georges Sand dans le cadre d'un projet pédagogique de l'établissement.

Mme MAALEM indique que c'est un projet intéressant mais particulièrement ambitieux, notamment au regard de la réalisation récente du parc du Garroussal sur ce même territoire ; une superficie 1.3 hectare, comprenant 9 400m² de gazon, 1 800m² d'allées piétonnes, réalisation d'aires de jeux 700m² dédiés aux sports : terrains de football et de pétanque.

De plus les riverains et citoyens du quartier ont un accès aux terrains de sports du groupe scolaire George SAND lors des vacances scolaires et les vendredis, samedis, dimanches.

M. CORBI reprend la parole en proposant de redimensionner le projet avec l'existant et de le revoir en tenant compte de la vie du quartier.

M. CORBI et Mme MAALEM remercient les personnes présentes pour le travail accompli et closent ce premier point d'étape.